

<https://memento.ffspeleo.fr/article182.html>



---

Fédération Française  
de Spéléologie

# CDS, CSR et reconnaissance d'utilité publique

- Régions et départements -

Date de mise en ligne : vendredi 3 mars 2017

---

Copyright © Memento du dirigeant FFS - Tous droits réservés

---

Deux des articles de l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et des fondations, complétés par le décret n° 2016-387 du 29 mars 2016 instituent le principe que l'affiliation d'une association sportive à une fédération sportive agréée vaut agrément (article 11), et, d'autre part, inscrit la reconnaissance comme établissements d'utilité publique des fédérations sportives agréées (article 12).



**Fiche agrément RUP**



**Affiliation vaut agrément**